



La santé des anciens travailleurs de Moruroa

I - Quelques repères de santé pour les membres de l'association Moruroa e tatou

Depuis l'application en Polynésie française de la loi du 4 mars 2002, dite loi Kouchner, qui autorise les malades à avoir accès à leur dossier médical, Moruroa e tatou a invité ses adhérents à recueillir les informations sur leur passé médical lorsqu'ils travaillaient à Moruroa et sur leur état actuel de santé. Début 2007, 394 dossiers médicaux d'anciens travailleurs sont pratiquement complets et près de 200 autres sont en cours de constitution.

Aujourd'hui, la santé des anciens de Moruroa

L'association Moruroa e tatou compte 4 527 membres dont 115 qui, n'étant pas anciens travailleurs de Moruroa, ont adhéré en soutien. Actuellement, l'association a dénombré 310 anciens travailleurs décédés, mais ce chiffre est probablement largement sous-estimé car les familles ne communiquent pas toujours les informations au secrétariat.

Depuis l'application en Polynésie française de la loi du 4 mars 2002, dite loi Kouchner, qui autorise les malades à avoir accès à leur dossier médical, Moruroa e tatou a invité ses adhérents à recueillir les informations sur leur passé médical lorsqu'ils travaillaient à Moruroa et sur leur état actuel de santé. Début 2007, 394 dossiers médicaux d'anciens travailleurs sont pratiquement complets et près de 200 autres sont en cours de constitution.

Données de santé sur un ensemble de 394 dossiers médicaux

Les cancers

Le nombre total de cancers dont sont atteints les anciens travailleurs de cet ensemble s'élève à 129 (dont 88 sont déjà décédés), soit environ 30 %.

Parmi ces cancers très divers, on compte 28 cas de leucémies ou d'autres cancers du sang (dont 20 sont déjà décédés) et 14 cas de cancers de la thyroïde.

Le nombre des leucémies et autres cancers du sang est tout à fait étonnant et inquiétant. Ces maladies sont considérées comme des maladies très rares. Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le taux de leucémies et autres cancers du sang dans la population mondiale se situe entre 2 et 4 pour 100 000 habitants.

Le nombre des cancers de la thyroïde chez les anciens travailleurs de cet ensemble est, lui aussi, étonnant. On sait que ce cancer atteint surtout les femmes et donc, ce nombre de cas paraît disproportionné, dans le groupe des anciens travailleurs qui est quasiment en totalité masculin.

Les autres maladies

Parmi les autres maladies non cancéreuses dont souffrent les anciens travailleurs de cet ensemble, on décompte 73 cas de maladies de la peau (gratte principalement) et autres maladies allergiques. On trouve également 46 anciens travailleurs qui sont soignés pour des maladies cardio-vasculaires et 14 autres qui ont des problèmes rénaux (dont une moitié sont dialysés).

La santé de la deuxième génération

On compte 80 enfants décédés soit à la naissance ou, pour la plupart, avant l'âge de 2 ans.

A cette mortalité infantile, il faut ajouter que d'autres anciens travailleurs ont déclaré n'avoir pas pu avoir d'enfants depuis qu'ils ont travaillé à Moruroa.

Les anciens travailleurs de cet ensemble ont déclaré également avoir 18 enfants handicapés, 18 enfants malades de divers cancers, dont 6 leucémies, et diverses maladies cardiaques.

Estimation de l'âge moyen du décès des anciens travailleurs

Sur une liste de 310 anciens travailleurs décédés membres de Moruroa e tatou, on constate que l'âge moyen du décès des anciens travailleurs se situe à un peu plus de 55 ans.

Selon les données de l'Institut Statistique de la Polynésie Française en 2006, l'espérance de vie des hommes polynésiens se situe à 71,4 ans. Cela suggère que les anciens travailleurs de Moruroa ont « perdu » entre 15 ou 20 ans d'espérance de vie par rapport à l'ensemble des hommes polynésiens.

II - Les questions de Moruroa e tatou

Les données recueillies dans ces 394 dossiers médicaux d'anciens travailleurs appellent quelques commentaires de Moruroa e tatou.

- Les anciens travailleurs et leurs familles ont de grandes difficultés à rassembler leurs dossiers médicaux, même si une grande partie du secrétariat de l'association consiste à préparer les courriers nécessaires.
- Les anciens travailleurs constatent que le suivi « dosimétrique » de leur période de travail à Moruroa est souvent sommaire ou même inexistant. Les relevés dosimétriques ne sont en général que des relevés « d'ambiance »¹ et non des

¹ Le Service de Protection Radiologique des Armées considère dans de nombreux cas que les doses relevées par des appareils sur tel atoll ou tel bâtiment de la marine, sont des doses que l'on peut appliquer aux individus qui se trouvaient sur l'atoll ou le bateau. Le SPRA élimine ainsi la mesure des risques encourus par ceux qui ont pu personnellement avaler ou inhaler des poussières radioactives.

relevés personnels : dans 95 % des cas, la dosimétrie des anciens travailleurs est systématiquement égale à zéro.

- Certains dossiers médicaux des anciens travailleurs établis par les services de santé du CEP ne contiennent parfois que deux ou trois pages pour un travailleur qui a été présent pendant 15 à 20 ans à Moruroa.

Moruroa e tatou est conscient que les données médicales rapportées plus haut ne sont que des indications qu'il ne faut pas généraliser avant d'avoir réalisé une étude scientifique plus précise qui reste à faire.

Néanmoins les informations sont fiables car elles reposent sur des documents médicaux. Le nombre de cas de cancers (30 %) rejoint tout à fait les chiffres de l'enquête médicale effectuée par l'Aven en France et ceux des études sur la santé des vétérans britanniques ou australiens.

III - Mainmise de la Défense sur le suivi médical

Au moment où on parle de processus de suivi des conséquences des essais nucléaires sur la santé, Moruroa e tatou rappelle que la santé des anciens travailleurs de Moruroa est un problème réel qui nécessite une approche et un suivi particulier.

De plus, si les problèmes de santé atteignent personnellement les anciens travailleurs, ils atteignent aussi leurs familles, désorganisées et handicapées par la maladie d'un des leurs, mais aussi de leur descendance. Moruroa e tatou atteste que la crainte de répercussions sur la santé des enfants une préoccupation maintes fois rapportée par les anciens travailleurs.

Moruroa e tatou dénonce vigoureusement l'attitude du gouvernement Tong Sang qui refuse de prendre au sérieux les problèmes de santé des anciens travailleurs. Prenant le contre-pied de l'association qui demandait l'organisation du suivi médical des anciens travailleurs par des médecins indépendants (Croix Rouge, par exemple), le gouvernement Tong Sang a confié le Centre de suivi médical à des médecins militaires, sur pression de l'Etat. Ainsi, l'Armée, responsable des essais nucléaires, est maintenant chargée de vérifier les conséquences sanitaires de ses essais qu'elle continue à affirmer qu'ils étaient « propres ».

Moruroa e tatou juge également que certains anciens travailleurs gravement atteints dans leur santé et leur existence familiale doivent recevoir réparation pour le préjudice subi. L'association continuera à s'engager à leurs côtés pour que justice leur soit rendue. C'est pourquoi une procédure a été engagée depuis avril 2008 devant le Tribunal du Travail de Papeete. Depuis, peu de choses ont avancé, notamment par la lenteur des avocats du CEA et du CEP à communiquer leurs premières conclusions au Tribunal. Les Polynésiens sont impatients d'obtenir justice, mais Moruroa e tatou est déterminé et d'autres procédures vont être engagées pour un nouveau groupe d'anciens travailleurs de Moruroa.

Moruroa e tatou 16 septembre 2008